

ORIENTATIONS POUR LA PRÉPARATION DE PROPOSITION D'ASSISTANCE MCA POUR L'EXERCICE FINANCIER 2004

Suite à l'annonce, en mai 2004, des pays admissibles à l'aide du Millennium Challenge Account (MCA) durant l'exercice financier 2004, l'Agence chargée de la gestion du MCA, le Millennium Challenge Corporation (MCC), invitera les pays admissibles à lui soumettre une proposition. Les orientations ci-après ont pour but d'aider les pays admissibles dans l'élaboration de leur proposition.

Philosophie du Millennium Challenge Account

Le MCA est un partenariat qui repose sur plusieurs principes fondamentaux (croissance durable, appropriation nationale du programme, contrôle, obligation de rendre compte et accent sur les résultats) qui seront pris en compte tout au long de l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes MCA. Le MCA souligne le rôle central que jouent les politiques et institutions du pays dans son développement économique et la nécessité d'une forte appropriation des objectifs, politiques et actions de développement. MCC demandera donc au pays d'identifier, dans sa proposition, ses objectifs précis de développement, ainsi que ses plans de réforme des politiques et de renforcement des institutions, essentiels à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. MCC reconnaît également qu'un programme MCA efficace nécessitera des objectifs mesurables, un contrôle financier efficace et la nécessité de rendre compte des résultats.

Convaincue qu'une assistance efficace en matière de développement nécessite un appui solide au pays, MCC s'attend à ce que les programmes MCA soient mis en oeuvre par un large éventail d'organisations, y compris les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et des entités du secteur privé. De même, on attend de chaque proposition qu'elle soit l'aboutissement d'un processus ouvert de consultation, intégrant les intérêts gouvernementaux à ceux du secteur privé et de la société civile.

Accord MCA

Le financement d'un programme MCA nécessitera la négociation réussie d'un Accord entre le pays demandeur et MCC. Le niveau de spécificité d'un Accord variera probablement d'un pays à l'autre. Bien que l'Accord lui-même puisse parfois comprendre des plans détaillés (par exemple en matière de finance, comptabilité, contrôle, suivi et évaluation, etc.) au niveau des projets et des activités, MCC s'attend, dans bien des cas, à ce qu'il porte sur les objectifs et la stratégie globale de mise en oeuvre du programme. De toute manière, chaque proposition devrait être aussi détaillée que possible concernant les buts et objectifs spécifiques du programme proposé.

Propositions d'assistance MCA

MCC s'attend à ce que la forme et le contenu des propositions d'assistance MCA varient suivant la nature et la complexité du programme national proposé. De même, bon nombre des détails d'un programme national et les modalités d'un Accord devront être élaborés avec le temps, par le biais de discussions et de négociations entre MCC et le pays demandeur. Néanmoins, comme montré plus en détail, dans le modèle de proposition ci-joint, nous invitons les pays à inclure le plus possible des informations ci-après sur le programme proposé dans leurs soumissions initiales :

- **But/Objectifs**
 - Résumé de la proposition, y compris une description de la stratégie globale de croissance économique et de réduction de la pauvreté, les principales entraves à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, et comment l'assistance du MCA sera utilisée pour lever ces entraves.
 - Buts spécifiques à atteindre pendant la durée de l'Accord, y compris les domaines prioritaires et les bénéficiaires visés.
 - Durée proposée pour l'Accord (pas plus de 5 ans).

- **Justification**
 - Expliquer pourquoi la proposition est d'une haute priorité pour le développement économique et pour la réduction de la pauvreté, et a le plus besoin d'être soutenue par le MCA.
 - Expliquer pourquoi la proposition a de fortes chances de succès, notamment les principaux facteurs d'opportunité et de risque. Si possible, décrire aussi comment la proposition se distingue des autres initiatives de développement similaires, que ce soit dans votre pays ou ailleurs.

- **Processus consultatif** -- Décrire le processus consultatif public/privé utilisé pour élaborer la proposition.

- **Mise en œuvre** -- Décrire la stratégie globale de mise en œuvre de la proposition, y compris :
 - **Cadre institutionnel** : décrire les dispositifs et responsabilités institutionnels de supervision, d'approbation des projets/activités, de gestion financière globale, de suivi et évaluation, de coordination avec MCC, y compris, s'il y a lieu, le rôle envisagé pour la société civile et le secteur privé dans la mise en œuvre.
 - **Coordination des bailleurs de fonds**: décrire les activités des autres bailleurs dans les domaines prioritaires proposés, et les mécanismes de coordination avec les activités de MCC.
 - **Politiques** : décrire les mesures politiques, légales et réglementaires, ainsi que les améliorations nécessaires pour soutenir les objectifs spécifiques de la proposition.

- **Projets** : décrire, à titre illustratif, les projets qui pourraient être financés dans le cadre de l'Accord, et le processus d'appel, de revue et d'approbation des offres d'exécution de la proposition.
 - **Coût et Financement** : présenter un plan financier pluriannuel, y compris votre contribution estimative, celles de MCC et d'autres tierces parties, à la proposition.
 - **Suivi et Contrôle** : présenter un plan de suivi (avec des indicateurs quantitatifs si possible) pour mesurer les progrès vers l'atteinte des buts de l'Accord, un plan de contrôle budgétaire et un processus pour garantir des procédures de concurrence ouvertes et justes pour l'octroi des subventions et l'acquisition des biens et services.
- **Pérennisation** -- Décrire la stratégie du pays pour pérenniser les progrès réalisés après l'expiration de l'Accord.
 - **Engagement à respecter les critères du MCA** -- Décrire les mesures prises ou à prendre pour maintenir la performance globale par rapport aux critères d'éligibilité au MCA.

Revue de la Proposition et étapes suivantes

La soumission d'une proposition ne garantit ni la conclusion d'un Accord ni le financement de la proposition. La décision de MCC dépendra de plusieurs facteurs, notamment la preuve de l'existence de liens clairs entre la proposition, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Cependant, la qualité de la proposition initiale d'un pays déterminera la rapidité avec laquelle MCC peut entamer des discussions de fond avec le pays et influera probablement sur la rapidité avec laquelle on peut négocier un Accord et l'échéancier de toute assistance approuvée par le conseil d'administration de MCC.

Après examen de la proposition, MCC contactera les représentant désigné du pays pour discuter des étapes suivantes. Dans certains cas, MCC peut aider le pays à identifier une assistance technique appropriée pour élaborer davantage sa proposition. Une fois un accord général trouvé sur les paramètres de la proposition, il sera possible de passer à la phase de négociation d'un Accord final (qui devra être approuvé par le Conseil d'administration) et de prendre les dispositions pour la mise en œuvre de la proposition.

CES ORIENTATIONS SONT DONNÉES UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION ET SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE AMENDÉES ET/OU COMPLÉTÉES DE TEMPS À AUTRE PAR MCC. NI CES ORIENTATIONS, NI LA SOUMISSION D'UNE PROPOSITION NE CRÉENT AUCUN DROIT EN FAVEUR DU DEMANDEUR OU D'AUCUNE AUTRE PARTIE.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS D'UNE PROPOSITION VISANT À OBTENIR L'ASSISTANCE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT

Avant de retenir un programme national et de passer un Accord, le Millennium Challenge Corporation (MCC) et le pays demandeur doivent s'entendre sur les objectifs et la stratégie de mise en oeuvre globale du programme. L'Accord MCA, ainsi que les documents connexes du programme et les accords de mise en oeuvre signés dans le cadre de l'Accord, identifieront les objectifs de haut niveau ainsi que les modes de fonctionnement (financier comptabilité, contrôle, suivi et évaluation) du programme et des projets et activités spécifiques.

MCC s'attend à ce que la forme et le contenu de la proposition initiale varient suivant un certain nombre de facteurs, dont la nature et la complexité du programme national proposé. De même, de nombreux détails du programme devront nécessairement être élaborés avec le temps, dans le cadre de discussions et négociations entre MCC et le pays. Néanmoins, nous invitons les pays à inclure dans leur proposition initiale autant d'informations que possible sur le programme proposé. La section ci-après illustre quelques-uns des éléments qui – en plus des modalités juridiques nécessaires (telles que l'interdiction d'imposer l'assistance du MCA) – devront, en fin de compte, figurer dans l'Accord et les documents et autres accords connexes et, par conséquent, dans la proposition.

1. Buts et Objectifs:

- a. **Résumé de la Proposition** : [Résumer la Proposition, y compris les principaux éléments de la stratégie globale de croissance économique et de réduction de la pauvreté, ainsi que le ou les programmes de développement pour lesquels l'assistance MCA est sollicitée. Indiquer les principaux obstacles à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté et décrire comment l'assistance sera utilisée pour lever ces obstacles]
- b. **Domaines prioritaires proposés** : [Décrire les domaines prioritaires, par secteur, sur lesquels, le programme sera axé (par exemple : éducation, santé, agriculture, développement du secteur financier, privatisation, réforme des lois et règlements, réforme judiciaire, etc.). A noter que les domaines prioritaires suscités sont donnés à titre d'exemple et ne reflètent nullement une préférence de MCC, ni ne doivent limiter les choix du pays]
- c. **Objectifs proposés** : [Pour chaque priorité identifiée, décrire : (i) les objectifs particuliers que vous comptez réaliser en ce domaine pendant la durée de l'Accord ; (ii) le lien entre ces objectifs stratégiques, d'une part, et la croissance économique et la réduction de la pauvreté, d'autre part, et (iii) les bénéficiaires visés, si possible, par niveau de revenu, sexe et âge]

2. **Justification**: [Expliquer par exemple pourquoi et comment le programme proposé constitue une grande priorité pour le développement économique et la réduction de la pauvreté, et pourquoi il a besoin d'être soutenu par le MCA. Expliquer pourquoi le programme proposé a de fortes chances de succès, en indiquant les principaux facteurs d'opportunité et de risque. Expliquer aussi si possible comment le programme se distingue d'autres projets de développement similaires, dans votre pays ou ailleurs]
3. **Processus de consultation**: [Décrire le processus public/privé de consultation utilisé dans l'élaboration de la proposition, y compris (i) comment la proposition prend en compte les points de vue des pauvres, notamment les femmes, au niveau local, en zones rurales et urbaines, et comment votre gouvernement a consulté les organisations non gouvernementales et le secteur privé, et (ii) une liste de tous les hauts responsables du gouvernement, du secteur privé et de la société civile qui ont joué un rôle important dans l'élaboration de la proposition]
4. **Mise en oeuvre**: [Décrire la stratégie globale de mise en oeuvre du programme, y compris les éléments précis suivants du plan de mise en oeuvre :]
 - a. **Cadre institutionnel**: [Décrire le cadre institutionnel proposé pour la mise en oeuvre globale du programme, y compris les rôles et responsabilités de votre gouvernement, de MCC et d'autres tierces parties concernant : (i) l'administration de tout processus d'appel, d'examen et de sélection de propositions de projets et d'activités ; (ii) la budgétisation, la comptabilité et le contrôle des fonds du programme et la le suivi de ces processus ; et (iii) la gestion des processus de suivi et d'évaluation du programme. Décrire aussi le rôle de la société civile et du secteur privé dans la mise en oeuvre du programme]
 - b. **Coordination des bailleurs de fonds**: [Décrire le processus de coordination des bailleurs par rapport aux domaines prioritaires et objectifs identifiés ci-dessus, y compris : (i) les contributions d'autres bailleurs qui ont fourni une assistance au développement dans votre pays dans les domaines prioritaires, au cours des quelques dernières années ; (ii) les succès enregistrés par les projets existants et passés concernant ces priorités et objectifs ; et (iii) comment les activités entreprises pour atteindre les objectifs visés seraient coordonnées avec les activités d'assistance d'autres bailleurs pendant la durée du programme]
 - c. **Politiques**: [Décrire toute politique, mesure légale ou réglementaire ou amélioration que votre gouvernement a l'intention de mettre en oeuvre pour soutenir les priorités et objectifs du programme (par exemple, moderniser les systèmes de gestion financière du gouvernement ; améliorer les lois foncières ou le code des impôts, etc.), y compris le ou les types d'assistance que MCC pourrait, à votre avis, vous procurer dans ces domaines.]

- d. **Projets** : [Donner des exemples de projets susceptibles d'être mis en oeuvre et financés dans le cadre du programme, ainsi qu'une vue d'ensemble des projets initiaux proposés, si de tels projets ont été identifiés. Identifier et décrire le cas échéant: (i) le processus visant à assurer des méthodes ouvertes, justes et concurrentielles pour l'examen de toute proposition (sollicitée ou non) de mise en oeuvre du programme ou pour l'acquisition de biens et services pour la réalisation des objectifs du programme ; et (ii) comment vous percevez le rôle de votre gouvernement, de MCC et d'autres tierces parties dans l'administration de tout processus d'appel, d'examen et de sélection des propositions.
- e. **Coût et financement** : [Décrire le plan financier proposé sur plusieurs années, comprenant, notamment : (i) la base et les justificatifs des coûts de réalisation des objectifs du programme et des résultats ciblés identifiés dans le plan du programme ; (ii) la base de toute donnée budgétaire ; (iii) les contributions proposées par MCC, votre gouvernement et d'autres tierces parties (par exemple, d'autres bailleurs) dans l'exécution des objectifs du programme ; et (iv) un taux annuel estimatif de prélèvement pendant la durée du Programme, faisant état des progrès prévus de mise en oeuvre.].
- f. **Surveillance et contrôle** :
- i. **Plan de contrôle financier** : [Décrire votre plan de contrôle des fonds déboursés dans le cadre de l'Accord, y compris, notamment : contrôle et justification des fonds, séparation des tâches et des contrôles internes, normes et systèmes de comptabilité, capacité de produire des rapports significatifs en temps utile, politique de mise à disposition du public de l'ensemble des informations financières, pratiques de gestion des liquidités, paiement ponctuel des fournisseurs, pratiques d'achats et de conclusion de contrats, et le rôle des vérificateurs indépendants. Décrire le cas échéant tout plan visant à améliorer les pratiques de gestion financière du gouvernement.]
- ii. **Suivi et évaluation des progrès**: [Décrire comment évaluer la performance du programme et les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs visés, y compris, notamment : (i) la réalisation des objectifs proposés ; (ii) les résultats intermédiaires et les indicateurs qui seraient utilisés pour évaluer régulièrement les progrès vers l'atteinte des objectifs du programme ; (iii) les données de base disponibles (ou un plan d'établissement de la situation de base) ainsi que les cibles proposées pour les buts et les résultats du programme ; et (iv) comment gérer la collecte et la validation des données de performance. Lorsque des projets sont proposés, identifier des mesures de résultats et des cibles qui contribuent à atteindre les résultats intermédiaires et objectifs du programme. (Voir exemple de tableau en Annexe A, qui contient des hypothèses d'objectifs

et résultats visés, par année, et des indicateur(s) qui serviraient à mesurer les progrès vers la réalisation de chaque objectif]

5. **Stratégie de pérennisation** : [Décrire votre stratégie pour maintenir les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs du programme après l'expiration de l'Accord]
6. **Engagement à l'égard des critères MCA**. [Décrire les mesures que votre gouvernement prend ou compte prendre pour améliorer la performance de votre pays par rapport aux critères de sélection MCA identifiés dans « Report on the Criteria and Methodology for Determining the Eligibility of Candidate Countries for Millennium Challenge Account Assistance in FY 2004 », qu'on peut trouver sur le site Internet de MCC à http://www.mcc.gov/Documents/methodology_report.pdf]
7. **Autres facteurs que MCC peut prendre en compte** : [Analyser tout autre facteur, matériel ou document supplémentaire pertinent à la proposition, y compris, par exemple, études, recherche et évaluations des plans de programme en cours ou passés.]
8. **Représentant du gouvernement**: [Identifier le ou les représentants gouvernementaux (indiquer leurs noms, fonctions et adresses) à qui il incombera principalement de négocier l'Accord au nom de votre gouvernement]
9. **Transparence** : [Décrire comment vous comptez rendre publics l'Accord et les résultats et progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du programme.]

ANNEXE A : Tableau des objectifs et résultats

REMARQUE : Le tableau ci-après donne des exemples d'objectifs et de résultats, à titre purement illustratif et non de recommandation de domaines privilégiés ou d'indicateurs particuliers :

Domaine prioritaire 1 : Éducation

| <u>Objectif du Programme</u> | <u>Indicateur</u> | <u>Situation de base</u> | <u>An 1</u> | <u>An 2</u> | <u>An 3</u> | <u>An 4</u> |
|--|---|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| L'objectif du programme découle directement des principaux obstacles à la croissance économique. EXEMPLES : Améliorer les capacités de la main-d'oeuvre future OU accroître le niveau de vie en zones rurales, etc. | Voici, le cas échéant, des exemples d'indicateurs au niveau sectoriel. EXEMPLES : Taux d'alphabétisation chez les enfants d'âge scolaire OU revenus des agriculteurs | X% | | | | Y% |
| | | | | | | |
| <u>Résultats Intermédiaires</u> | <u>Indicateur</u> | <u>Situation de base</u> | <u>An 1</u> | <u>An 2</u> | <u>An 3</u> | <u>An 4</u> |
| Les résultats intermédiaires découlent probablement d'une série de projets/activités individuels et de leurs résultats. EXEMPLE : « Augmentation du % d'enfants d'âge scolaire fréquentant l'école primaire » | EXEMPLE : Taux d'inscription/de fréquentation | X% | X% | Y% | Z% | Etc. |
| Le nombre de résultats intermédiaires inclus dans une Proposition de programme dépend de la nature précise du secteur proposé. 2 nd EXEMPLE : « Accroissement des compétences des enseignants » | EXEMPLE : Résultats des tests passés par les enseignants | X% | X% | Y% | Z% | Etc. |

Lorsque des projets précis sont proposés, songez à inclure un tableau liant les résultats et les activités aux buts et objectifs :

| <u>Résultats intermédiaires</u> | <u>Indicateur</u> | <u>Situation de base</u> | <u>T 1</u> | <u>T 2</u> | <u>T 3</u> | <u>T 4</u> |
|---|--|--------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Chaque objectif devrait avoir un ou plusieurs indicateurs de résultats qui contribuent à sa réalisation. EXEMPLE : « L'accroissement des compétences des enseignants » devrait | EXEMPLE : Résultats des tests passés par les enseignants | X% | | | | X% |

| | | | | | | |
|---|---|---------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| survenir par suite de cours de formation des enseignants. | | | | | | |
| | | | | | | |
| <u>Résultats</u> | <u>Indicateur</u> | <u>Situation de base</u> | <u>T 1</u> | <u>T 2</u> | <u>T 3</u> | <u>T 4</u> |
| EXEMPLE : « Formation des enseignants » | EXEMPLE : Pourcentage d'enseignants qui ont suivi un cours de formation | X% | X% | Y% | Z% | Etc. |

[Présentez un ou des tableaux supplémentaires pour chaque domaine prioritaire identifié dans la Section 1]